

*Commission régionale
Football F.S.G.T.*



Ligue Ile de France FSGT - 14/16 rue Scandicci 9350 PANTIN
tél Ligue : 01 49 42 23 24 - tél Foot (mardi apm) : 01 49 42 23 56
fax : 01 49 42 23 60 - mail : lif@fsgt.org
<http://www.liguefsgt.org>

Championnats

saison 2017 / 2018

SM A / SM B / SA A / DM A

Bulletin n° 21 du 27/03/18



Commission régionale du 27/03/18

Présents : G. BOURGOIN – JM BOUTTEAU – G. CADIO – A. CALERO – JC MILLET

Courriers

AF BRAGADAS – DIAS J.

Rapport suite à litige sur la rencontre *AF BRAGADAS – ASCF MONTREUIL* du 04/03. Transmis aux litiges.

US BRUNE SNDTP – VERDOIA Q.

AS CANTONNIERS MENILMONTANT – BUSTARER A.

Changement de programmation de date pour la rencontre de 1/2 finale de coupe Paul DERRIEN prévue le 14/04. A cette date une journée de championnat est programmée pour le groupe B du dimanche matin. En conséquence, en accord avec les deux équipes, la rencontre est fixée au 29/04 sur le stade de l'US BRUNE SNDTP.

FC 5 QUINAS – SIMION S.

Confirmation d'absence à convocation de la commission des litiges suite à la rencontre *AS MALGACHE C – FC 5 QUINAS* du 04/03 pour raisons professionnelles.

Journées des 24 & 25 mars 2018

Manque 4 feuilles de match :

- * *AS PLUS LOIN A – CFC BNF*
- * *ASC BNP PARIBAS – AS PLUS LOIN B*
- * *US IVRY CENTRE VILLE – USMT RER B*
- * *PSV – AS GREVES COLOMBES*

Sans aucune nouvelle le mardi 03 avril 2017, application de l'article 19 du règlement IDF (match perdu par pénalité) et voir bulletin LIF n° 01 page 2.

Programmation des matchs en retard

Grp	Rencontre	Date off.	À jouer le
SM A	USMT RER B – CFC/BNF	03/02/18	À programmer
SM A	ASC BNP PARIBAS – UA SOCIETE GENERALE A	10/02/18	21/04/18
SM A	CFC/BNF – USMT IVRY	10/02/18	14/04/18
SM A	US IVRY CENTRE VILLE – USMT CRETEIL SAINT MAUR	10/02/18	21/04/18
SM A	AS PLUS LOIN A – USMT RER B	10/02/18	21/04/18
SM A	VIRY EVENTIS – AS PLUS LOIN B	10/02/18	21/04/18
SM A	USMT RER B – VIRY EVENTIS	10/03/18	À programmer
SM B	RAPID VAL DE MARNE – JOHNSON DIVERSEY FC	10/02/18	21/04/18
SM B	RC PANTIN – UA SOCIETE GENERALE B	10/02/18	21/04/18
SM B	USMT FLANDRE – AS BARRACUDA A	10/02/18	21/04/18
SM B	PARIS PANTIN FC A – LEVALLOIS SC A	10/02/18	21/04/18
SM B	AS BARRACUDA – RAPID VAL DE MARNE	10/03/18	19/05/18
SM B	PARIS PANTIN FC A – USMT FLANDRE	12/05/18	19/05/18
SA A	PSV – AS REGGINA CALCIO	16/12/18	À programmer
SA A	SAMARITAINE FC – AS COPA	13/01/18	31/03/18
SA A	AS REGGINA CALCIO – SAMARITAINE FC	10/02/18	21/04/18
SA A	AS GREVES COLOMBES – US GAZELEC LANDY 93	10/02/18	21/04/18
SA A	AS COPA – ASCO RUEIL A	10/02/18	21/04/18
SA A	PSV – ESPOIR 18	10/02/18	21/04/18
SA A	CS CHILI – FC NOISY LE SEC	10/02/18	21/04/18
SA A	AS GREVES COLOMBES – FC NOISY LE SEC	17/03/18	31/03/18
SA A	US GAZELEC LANDY – ESPOIR 18	17/03/18	31/03/18
SA A	CS CHILI – AS REGGINA CALCIO	17/03/18	À programmer
DM A	ASCFC MONTREUIL B – APP CLICHY	11/02/18	22/04/18
DM A	AF BRAGADAS – AF PORTUGAIS PARIS	11/02/18	22/04/18
DM A	JS IMAZIGHEN – US BRUNE SNDTP	11/02/18	22/04/18
DM A	MAJESTIC UNITED – FC 5 QUINAS	11/02/18	22/04/18
DM A	AS MALGACHE C – AS DARTY	11/02/18	22/04/18
DM A	FC 5 QUINAS – AF BRAGADAS	11/03/18	15/04/18
DM A	ASC MONTREUIL – JS IMAZIGHEN	18/03/18	15/04/18
DM A	AF PORTUGAIS PARIS – FC 5 QUINAS	18/03/18	À programmer
DM A	APP CLICHY – MAJESTIC UNITED	25/03/18	15/04/18

BUREAU D'APPEL REGIONAL

Réunion du 21/03/2018

Présents : Alain Fouché, Alain Gibeau, Jean-Claude Millet, Jean-Pierre Planque, René Rizzo

DOSSIER N° 8

Championnat vétérans groupe B - match du 04/11/17 ANCIENS JOYEUX ASOM / ANCIENS DU MANTOIS

1ère instance :

Comité 78 – S/Commission des Litiges - dossier n°4 – PV dans bulletin C78 n°11 du 05/12/17.

Décision prise en première instance:

Résultat nul (1-1) au moment de l'arrêt du match, validé et rappel au club recevant sur la maîtrise de ses supporters.

Appel :

recevable du club ANCIENS DU MANTOIS, suite au manque de sanction significative envers l'acte de violence d'un supporter adverse.

Auditions par téléphone:

M. Alain ARCHAMBAULT, licence 40951, délégué et juge de touche Anciens du Mantois.

M. Benoit CHEMIN, licence 205384, capitaine Anciens du Mantois.

M. Henri DJEHOUE, arbitre officiel C92.

N.B. Les représentants du club recevant, annoncés disponibles par téléphone, n'ont pas été contactés suite à l'audition de l'arbitre officiel qui a été considérée suffisante pour la prise de décision.

Rappel des faits :

A la 87^{ème} minute, alors qu'il ne s'était rien passé de particulier avant cela, un début d'altercation a opposé deux joueurs. Un attroupement s'en est suivi provoquant une interruption de jeu de plusieurs minutes. Pendant cette interruption une personne de l'encadrement du club ASOM non licenciée, identifiée comme étant le frère du joueur concerné par l'altercation et lui-même ancien joueur du club, a pénétré sur le terrain pour venir mettre un coup volontaire au joueur des Anciens du Mantois.

Après cet épisode l'arbitre, en accord avec les deux capitaines, a décidé de mettre un terme au match (l'interruption ayant duré bien plus que les 3 minutes restant à jouer)

Eléments du dossier :

L'arbitre officiel, absent lors de l'audition en première instance, a confirmé les faits tels que décrits dans son rapport et notamment la durée de l'interruption bien supérieure à 3 minutes. L'équipe visiteuse et l'arbitre confirment le consensus sur l'arrêt du match.

Le club appelant indique que les deux équipes se connaissent bien et que les choses se passent d'habitude plutôt bien entre elles. Par contre il confirme son étonnement du manque de sanctions après les incidents survenus et notamment l'acte de violence délibéré.

Décisions du Bureau d'Appel :

Le Bureau d'Appel considère que le temps de jeu manquant est largement couvert par l'arrêt de jeu lui-même et que le résultat du match peut-être validé confirmant ainsi la décision de première instance. Concernant l'épisode violent, la personne non licenciée ne peut être sanctionnée, cependant il s'agit là d'un débordement non maîtrisé de la part du club recevant et d'un manquement incombant au délégué du club. Ce dernier, M. Yannick LUCIATHE, licence 55716132, est donc suspendu de toutes fonctions pour une durée

d'un mois ferme à dater de ce jour.

Requalification le 21/04/18.

De plus la décision ayant été prise de désigner deux arbitres officiels sur le match retour, le Bureau d'Appel décide que l'indemnité d'arbitrage du second arbitre sera entièrement à la charge du club ASOM, le premier arbitre restant lui pris en charge à 50% par chaque équipe.

Par ailleurs le Bureau d'Appel décide d'étudier la possibilité de suspendre le terrain des Mureaux et prend contact avec la Commission de gestion du calendrier vétérans dans ce sens. Toute décision complémentaire fera l'objet d'une parution dans un prochain procès-verbal.

DOSSIER N° 10

Cadrage Coupe Delaune dimanche matin - match du 17/12/17 US CHOISY LE ROI / FC HAJDUK VELJKO B

1ère instance :

Comité 94 – Commission des Litiges - dossier n°7 – PV dans bulletin C94 n°14 du 09/01/18.

Décision prise en première instance:

Match perdu par pénalité à Hajduk Veljko.

Suspension de 2 joueurs (un de chaque équipe) à 2 mois fermes (suspensions terminées).

Suspension pour 9 mois fermes des 2 dirigeants du club Hajduk Veljko (art.44 – Tableau B – L.24)

Appel :

recevable du club HAJDUK VELJKO par mail du 16/01/18, au motif que le club n'ayant pas reçu sa convocation (dirigeant en vacances), n'a pu participer à l'audition en Litiges.

Auditions :

M. Zivogin NIKOLIC, licence 334145, délégué Hajduk Veljko.

M. Borislav GRIGORIJEVIC, licence 177484, entraîneur Hajduk Veljko

M. Auguste BLAMEBLE, arbitre officiel, par téléphone

Rappel des faits :

Les deux arbitres officiels indiquent dans leur rapport que les deux personnes en cause ont contesté leurs décisions tout au long du match et cherché à envenimer les choses à chaque occasion. Après une interruption en 1^{ère} mi-temps (expulsion de 2 joueurs à la 38^{ème} minute), les arbitres ont arrêté définitivement la rencontre à la 60^{ème} minute considérant que le climat instauré par le club Hajduk Veljko ne leur permettait pas de poursuivre leur tâche dans des conditions normales.

Eléments du dossier :

Le délégué et l'entraîneur de Hajduk Veljko prétendent n'avoir eu aucun comportement répréhensible vis-à-vis des arbitres et n'ont pas compris pourquoi ces derniers ont arrêté la rencontre. Ils produisent par ailleurs des photos couleur prises au moment de l'arrêt du match et montrant la présence d'un certain nombre de personnes sur le terrain en indiquant qu'il s'agissait essentiellement de supporters de Choisy le Roi dont le comportement a pu déstabiliser les arbitres.

L'arbitre officiel entendu ce jour confirme les éléments de son rapport rédigé avec son collègue. Pour lui l'arrêt du match avait été annoncé aux capitaines à la pause au cas où de nouveaux débordements auraient lieu en cours de seconde période.

Décisions du Bureau d'Appel :

Le Bureau d'Appel constate le désaccord total entre les dépositions des arbitres et celles du club visiteur. Ce dernier n'apporte aucun élément concret permettant de remettre en cause la version des arbitres officiels. Les photos remises ce jour ne démontrent rien concernant l'arrêt du match intervenu bien plus tard.

Dans ces conditions le Bureau d'Appel ne peut que confirmer les décisions prises en première instance et, après le témoignage de l'arbitre, corrige le motif retenu (art.44- tableau B23).

Suspension de MM. Zivogin NIKOLIC et Borislav GRIGORIJEVIC à 9 mois fermes en tant que cadres responsables du club. Ces suspensions prennent effet à la date de décision des Litiges (09/01/18) en vertu de l'article 44 (modalités d'application) et non pas à la date du match comme indiqué par erreur dans le PV des Litiges du C94. Requalification le 09/01/19, compte tenu de la période de neutralisation des 3 mois d'intersaison (15 juin – 15 septembre).

Ce dernier point a fait l'objet d'un débat au sein du Bureau d'Appel et cette décision a été prise à la majorité des présents.

DOSSIER N° 11

**Championnat foot à 7 lundi soir C75 brassage- match du 17/12/17
LES COUSINS FC / DABKE FC**

1ère instance :

Comité 75 – Commission de Discipline du 23/01/18 - dossier n°19 – PV bulletin F7 C75 n°2 du 24/01/18.

Décision prise en première instance:

Match perdu par pénalité aux deux clubs.

Appel :

recevable du club LES COUSINS FC par mail du 01/02/18.

Auditions :

M. Nahle SALIM, licence 367642, capitaine Dabke FC.

M. Hussein SLEIMAN, licence 361311, correspondant et joueur Dabke FC

Absence non excusée du club appelant malgré une confirmation

Rappel des faits :

Une situation tendue débouchant, à 3 minutes de la fin du match, à des échanges de coups entre certains joueurs et un match interrompu. Chaque équipe fournissant des explications mettant en cause l'adversaire.

Décisions du Bureau d'Appel :

Le Bureau d'Appel constate avec surprise l'absence non excusée du club appelant. Ce dernier avait pourtant accusé réception de l'avis de convocation le 2/3/18. Dans ces conditions le Bureau d'Appel a entendu les représentants du club adverse présents et décide de confirmer la décision de première instance, à savoir match perdu par pénalité aux deux équipes.

Prochaines convocations

Mercredi 28 mars 2018

19H00 : dossier n°12 : AJ LA NOUE / **RAFALE SC**

20H00 : dossier n°13 : **OPOSSUM BOOMBOX** / ES PARISIENNE

Jeudi 5 avril 2018

18H45 : dossier n°14 : **ACAF France FOOTBALL** / AOP BEZONS

19H30 : dossier n°15 : **FC CHOISY LE ROI** / AS DE FANCHON

20H15 : dossier n°16 : **FC LA BOULE** / TUN UNITED FC

Convocations officielles envoyées par mail aux correspondants des équipes

Résultats et sanctions

Samedi matin - niveau A

SM GROUPE A - Journée n°13 - samedi 17 mars 2018		Scores
USMT IVRY	USMT RER B	4 - 5
CFC/BNF	AS PLUS LOIN B	2 - 4

SM GROUPE A - Journée n°14 - samedi 24 mars 2018		Scores
USMT CRETEIL SAINT MAUR	UA SOCIETE GENERALE A	4 - 1
VIRY EVENTIS	USMT IVRY	8 - 2

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
VIRY EVENTIS	SM A	24/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	10

Sortie temporaire

24/03/2018	DIAO IBRAHIM	55732001	USMT CRETEIL SAINT MAUR
24/03/2018	KADRI NASSER	55603656	USMT CRETEIL SAINT MAUR
24/03/2018	CAMARA ADAMA	55729408	USMT CRETEIL SAINT MAUR
24/03/2018	KIDARI NASSER	55729424	USMT CRETEIL SAINT MAUR
24/03/2018	POISSON JULIEN	10543	UA SOCIETE GENERALE A
24/03/2018	ANTON-REGIE REEDYLE	55619673	UA SOCIETE GENERALE A
24/03/2018	ARMA WILLY	506172	UA SOCIETE GENERALE A

Samedi matin - niveau B

SM GROUPE B - Journée n°14 - samedi 24 mars 2018		Scores
AS BARRACUDA A	JOHNSON DIVERSEY FC	1 - 1
PARIS PANTIN FC A	RC PANTIN	1 - 4
RAPID VAL DE MARNE	PARIS PANTIN FC B	2 - 0
USMT FLANDRE	LEVALLOIS SC A	2 - 2

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
USMT FLANDRE	SM B	24/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	6

Sortie temporaire

24/03/2018	SOW MAMADOU	55756081	USMT FLANDRE
------------	-------------	----------	--------------

Avertissement (1 unité de pénalité)

24/03/2018	DUWIME JÉRÉMY	259571	RAPID VAL DE MARNE
------------	---------------	--------	--------------------

Samedi après-midi - niveau A

SA GROUPE A - Journée n°14 - samedi 24 mars 2018		Scores
ASCO RUEIL A	SAMARITAINE FC	2 - 4
AS REGGINA CALCIO	FC NOISY LE SEC	4 - 0
CS CHILI	US GAZELEC LANDY 93	1 - 1
AS COPA	ESPOIR 18	2 - 5

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
CS CHILI	SA A	24/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	4
US GAZELEC LANDY 93	SA A	24/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	6

Sortie temporaire

24/03/2018	BOUYAHIA NASSIM	661894	FC NOISY LE SEC
------------	-----------------	--------	-----------------

Avertissement (1 unité de pénalité)

24/03/2018	COULIBALY BOUBA	392911	AS REGGINA CALCIO
24/03/2018	SARAGNET THOMAS	55587192	CS CHILI
24/03/2018	DELASSE EDDY	13909	SAMARITAINE FC

Expulsion (5 unités de pénalité)

24/03/2018	NDIAYE OUSMANE	55623722	ASCO RUEIL A
------------	----------------	----------	--------------

Dimanche matin - niveau A

DM GROUPE A - Journée n°13 - dimanche 18 mars 2018		Scores
MAJESTIC UNITED	US BRUNE SNDTP	7 - 5

DM GROUPE A - Journée n°14 - dimanche 25 mars 2018		Scores
FC 5 QUINAS	ASCFC MONTREUIL B	7 - 3
JS IMAZIGHEN	AS MALGACHE C	3 - 7
AS DARTY	AF PORTUGAIS PARIS	3 - 2
US BRUNE SNDTP	AF BRAGADAS	4 - 0

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
MAJESTIC UNITED	DM A	18/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	2

Sortie temporaire

25/03/2018	MOSLAH MOHSEN	42277	AS DARTY
25/03/2018	IDOULLI ALI	55621789	AS DARTY

Avertissement (1 unité de pénalité)

18/03/2018	CARNEIRO CHRISTOPHE	10490	US BRUNE SNDTP
------------	---------------------	-------	----------------

Collectif litiges du 27/03/18

Présents : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN G. CADIO – A. CALERO

Reprise du dossier n° 11

AS MALGACHE C - FC 5 QUINAS du 04/03/18

Après étude de la feuille de match et lecture des rapports en sa possession, le collectif litiges avait décidé de convoquer les personnes suivantes pour le 27/03 à 18h :

Pour le FC 5 QUINAS

- DA SILVA Antonio, lic 175152, présent
- BICHEIRO Mickael, lic 387328, présent
- SIMION Swan, lic 661882, absent excusé

Pour l'AS MALGACHE

- RAJAOSON Sylvain, lic 76217, présent
- ARTIGNY Charles, lic 55580537, présent
- ALCARAZ Mehdi, lic 55683753, présent

L'arbitre du comité 75, présent

Après avoir écouté les différents intervenants et pris en compte les rapports en sa possession, le collectif litiges décide, après délibération, de sanctionner les joueurs ALCARAZ Mehdi et SIMION Swan pour un mois ferme à compter du 04/03/18. Requalification le 04/04/2018.

Dossier n° 14

ASCO RUEIL - SAMARITAINE FC du 24/03/18

Rappel des faits : propos grossiers envers arbitres

Après étude de la feuille de match et lecture de la notation mentionnée par les arbitres ayant officié sur ce match, le collectif litiges demande aux arbitres du comité 75 et au joueur N'DIAYE Ousmane, lic 55623722, du club ASCO RUEIL, de nous faire parvenir un rapport au plus tard pour le 09/04.

Le joueur N'DIAYE Ousmane reste suspendu en attente de son rapport et décision.

Joueurs suspendus au 27/03/18

DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe
SM	ASC BNP PARIBAS	AIT HADDOU SAMIR	55552979	Oui	Oui
SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui
SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui
SM	USMT FLANDRE	CALLE ARNAULD	12514	Oui	Oui
SM	USMT FLANDRE	MARQUES JULIEN	502409	Oui	Oui
SA	AS COPA	ROUBY MATTHIEU	439883	Oui	Oui
SA	ASCO RUEIL A	NDIAYE OUSMANE	55623722	Oui	Oui
SA	FC NOISY LE SEC	KACI HAMZA	55622934	Oui	Oui
SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui
DM	AS MALGACHE C	ALCAREZ MEHDI	55683753	Oui	Oui
DM	FC 5 QUINAS	SIMION SWAN	661882	Oui	Oui
DM	JS IMAZIGHEN	MILOUDI SOFIANE	55586805	Oui	Oui

Challenge du Fair-Play 2017/2018

Classement au 20/03/18

Équipe	Points	Équipe	Points
JOHNSON DIVERSEY FC	1	ESPOIR 18	7
LEVALLOIS SC A	1	PARIS PANTIN FC B	7
AS BARRACUDA A	2	UA SOCIETE GENERALE A	7
FC NOISY LE SEC	2	UA SOCIETE GENERALE B	7
PSV	2	APP CLICHY	8
US BRUNE SNDTP	2	AF BRAGADAS	9
ASCFC MONTREUIL B	3	CFC/BNF	9
ASCO RUEIL A	3	RC PANTIN	10
RAPID VAL DE MARNE	3	US IVRY CENTRE VILLE	10
SAMARITAINE FC	3	USMT IVRY	10
USMT FLANDRE	3	FC 5 QUINAS	11
AF PORTUGAIS PARIS	4	AS MALGACHE C	12
AS DARTY	4	US GAZELEC LANDY 93	12
AS GREVES COLOMBES	4	USMT CRETEIL ST MAUR	12
MAJESTIC UNITED	4	ASC BNP PARIBAS	15
USMT RER B	4	VIRY EVENTIS	16
AS REGGINA CALCIO	6	AS PLUS LOIN B	17
PARIS PANTIN FC A	6	AS PLUS LOIN A	19
AS COPA	7	JS IMAZIGHEN	23
CS CHILI	7		

Après avoir dominé depuis le début de saison, contre performance de AS BARRACUDA A qui promet une fin de challenge très ouverte !

JC MILLET

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
92	LS	ASCJ 92	GOMES LOPES WILLY	55738576	Oui	Oui	12/12/2017	01/03/2019	Suspendu 12 mois ferme de toutes compétitions (tableau A ligne 16)
94	LS	FC RUNGIS A	BEDARD DAMIEN	55501967	Oui	Oui	22/02/2018	22/05/2018	Suspendu 3 mois
75	JS	TUN UNITED FC A	ALAYA AMINE	55729261	Oui	Oui	13/03/2018	12/05/2018	Suspendu 2 mois fermes
75	JS	FC LABOULE	MBEA DIKONGUE VALERE	503172	Oui	Oui	13/03/2018	12/05/2018	Suspendu 2 mois fermes
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
93	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	05/11/2016	08/05/2018	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 26)
93		BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	30/10/2021	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
78		AS TURQUIE DES MUREAUX DE L ASOM	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12/03/2017	12/03/2019	Suspendu 2 ans fermes
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI HICHAM	448421	Oui	Oui	16/05/2017	15/06/2018	Suspendu 10 mois fermes
LIF	SA	FC NOISY LE SEC	KACI HAMZA	55622934	Oui	Oui	27/01/2018	27/04/2018	Suspendu, 3 mois fermes
93	LS	APSAP BEAUJON	DUBREAS LIONEL	55642726	Oui	Oui	31/05/2017	10/11/2018	Suspendu 1 an ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	SAGRES VICTOR	55682233	Oui	Oui	07/05/2017	06/11/2018	Suspendu 12 mois fermes
75	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA JOSÉ	55614846	Oui	Oui	07/06/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
75	VS	AS ENTRAIDE	KIPRÉ FLORENT	55624507	Oui	Oui	20/10/2017	19/10/2019	suspendu 24 mois ferme
75	LS	AS TITANS	BACHTA SABRE	55534750	Oui	Oui	12/02/2018		Suspendu pour 2 matchs
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	04/11/2017	03/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
93	SA	AS VAL IMMO	KELBABA PAUL OLIVIER	55734737	Oui	Oui	18/11/2017	17/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
LIF	SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui	18/11/2017	17/05/2018	Suspendu, 6 mois fermes
94	SA	ASC MUETTE	LAVITAL CÉDRIC	55500668	Oui	Oui	18/11/2017	18/05/2018	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 21). (15juin/15 sept neutralisé)
93	LS	PARIS D EXIL	KÉBÉ MOHAMED	55730052	Oui	Oui	20/11/2017	19/05/2019	Suspendu 18 mois fermes.
93	LS	FONTENAY FOOTBALL TEAM	SOUKUP ROMAIN	55729936	Oui	Oui	04/12/2017	04/05/2018	Suspendu 5 mois fermes
LIF	SA	AS COPA	ROUBY MATTHIEU	439883	Oui	Oui	12/12/2017	11/06/2018	Suspendu, 6 mois fermes (décision du B.A.R.)
LIF	SA	ASCO RUEIL A	NDIAYE OUSMANE	55623722	Oui	Oui	24/03/2018		Suspendu, en attente de décision
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	NIKOLIC ZIVOJIN	12020	Oui	Oui	17/12/2017	17/11/2018	Suspendu 9 mois fermes (article 44 B 23) (15 Juin/15 sept neutralisé)
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	GLIGORIJEVIC BORISLAV	177484	Oui	Oui	17/12/2017	17/11/2018	Suspendu 9 mois fermes (article 44 B 23) (15 juin/15 sept neutralisé)

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	BELABBES AFIF	55559450	Oui	Oui	09/01/2018	08/10/2018	suspendu 6 mois ferme
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	BENTABED SOFIANE	55678664	Oui	Oui	09/01/2018	08/10/2018	suspendu 6 mois ferme
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	06/11/2017	05/11/2019	suspendu 24 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	COULIBALY KANJOURA	16854	Oui	Oui	24/11/2017	23/11/2018	suspendu 12 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	DIBAGA KAOUSSOU	337884	Oui	Oui	24/11/2017	23/11/2018	suspendu 12 mois ferme
LIF	SM	ASC BNP PARIBAS	AIT HADDOU SAMIR	55552979	Oui	Oui	20/01/2018	19/10/2018	Suspendu, 6 mois fermes (neutralisation du 15/06 au 15/09)
75	DM	ACAF FRANCE FOOTBALL	TIKHARBATINE EL HADI	666937	Oui	Oui	18/03/2018		Suspendu, en attente de décision
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	BENKHADDA HATIM	55731019	Oui	Oui	27/02/2018	26/02/2019	Suspendu 12 mois ferme
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	MALKI HICHAM	55700143	Oui	Oui	06/03/2018	05/03/2019	suspendu 12 mois ferme
75	DM	ACAF FRANCE FOOTBALL	MAZAZI LAZIZ	64355	Oui	Oui	24/02/2018	01/11/2018	suspendu 6 mois ferme
LIF	SM	USMT FLANDRE	CALLE ARNAULD	12514	Oui	Oui	24/02/2018		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	USMT FLANDRE	MARQUES JULIEN	502409	Oui	Oui	24/02/2018		Suspendu, en attente de décision
75	VS	AS LAUMIERE	ORKZAI FADH	55608492	Oui	Oui	23/02/2018	16/09/2019	Suspendu 18 mois ferme (priode de neutralisation comprise)
94	VS	CICLON LATINO	JULIO CESAR CASTANEDA TORRES	55727856	Oui	Oui	16/02/2018	15/06/2018	Suspendu 4 mois fermes (article A11)
92	SM	MAZARS	RABEHI ABDELKADER	55659246	Oui	Oui	28/02/2018		Suspendu en attente de décision (DELAUNE)
94	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	ALMEIDA BRITO ANDY	55733610	Oui	Oui	28/02/2018	26/09/2018	Suspendu 6 mois ferme (15/06/15/09neutralisés) DELAUNE
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	BOUGHRARA MIMOUN	51480	Oui	Oui	06/03/2018	05/03/2019	suspendu 12 mois ferme
LIF	DM	AS MALGACHE C	ALCAREZ MEHDI	55683753	Oui	Oui	04/03/2018	03/04/2018	Suspendu, 1 mois ferme
LIF	DM	FC 5 QUINAS	SIMION SWAN	661882	Oui	Oui	04/03/2018	03/04/2018	Suspendu, 1 mois ferme
93	SA	AGUIAS FC	NUNES ALEXANDRE	55650633	Oui	Oui	20/01/2018	19/10/2018	Suspendu 6 mois ferme (15/06/15/09neutralisés) DELAUNE
75	DM	JSC	DOUMBIA ISMAILA	55620249	Oui	Oui	23/02/2018	23/05/2018	SUSPENDU 3 MOIS FERME (DELAUNE)
LIF	DM	JS IMAZIGHEN	MILOUDI SOFIANE	55586805	Oui	Oui	11/03/2018		Suspendu, en attente de décision
92	SM	AS CHEMINOTS DE CONFLANS	BELMESKINE FOUAD	55561033	Oui	Oui	10/03/2018		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	VS	AC TRABZON	OZDEN CUNEYD	663125	Oui	Oui	16/03/2018		Suspendu, en attente de décision
75	VS	AC TRABZON	SAHINLER ZAFER	55673372	Oui	Oui	16/03/2018		Suspendu, en attente de décision
93	SA	AS MALGACHE A	FILAHARA NOBERTHINO CLAUDEN	510497	Oui	Oui	24/03/2018		Suspendu, en attente de décision
93	SA	UMASSAC	RAKOTONDRAIBE MAMIRANTO	55498708	Oui	Oui	24/03/2018		Suspendu, en attente de décision
93	LS	FOOTBALL TEAM AGIR +	AOUCHICHE ABDELAZIZ	271264	Oui	Oui	26/03/2018		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	SA	FCAT LEVALLOIS	BOUASSAM JAOUAD	329131	Oui	Oui	24/03/2018		Suspendu, en attente de décision
94	SA	ASC ACCOLADE	CHATAIGNE YORIS	55747188	Oui	Oui	24/03/2018		Suspendu, en attente de décision
94	DM	AS ESTORIL	MERT HACI ALI	387932	Oui	Oui	25/03/2018		Suspendu, en attente de décision